



Pêche dans le 13

Cotisations 2026



Fédération des Bouches-du-Rhône
de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

☎ : 04 42 26 59 15 – federationpeche13@gmail.com

Carte de pêche	Cotisation fédérale	Cotisation AAPPMA	Cotisation CPMA/RMA	Cotisation CHI	Total €	INFORMATIONS
Personne majeure	30,00	15,20	41,80	SANS	87,00	Pêche en 1ère et 2ème catégorie, au lancer, à la mouche artificielle, au vif, au poisson mort ou artificiel, à la balance à écrevisse. Sur les baux de pêche de l'AAPPMA choisie et baux publics.
Inter-fédérale	30,00	15,20	41,80	27,00	114,00	Le plus : Réciprocité entre les A.A.P.P.M.A. affiliées au CHI, EHGO, URNE tous modes de pêche.
Personne mineure 12/18	14,50	6,10	6,40	Comprise	27,00	Pratique de tous les modes de pêches à la ligne, pêche à 4 cannes, affiliée au CHI, EHGO, URNE. Jeunes de moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année en cours.
Découverte 8/12	1,00	6,00	1,00	Comprise	8,00	Pratique de tous les modes de pêches à la ligne, pêche à 1 canne, affiliée au CHI, EHGO, URNE. Jeunes de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année en cours.
Femme	12,20	10,20	19,60	Comprise	42,00	Pêche en 1ère et 2ème catégorie, au lancer, au poisson mort ou vif, carpe de nuit à 1 seule ligne pendant les périodes autorisées, et ce dans toutes les A.A.P.P.M.A. affiliées au CHI, EHGO, URNE.
Journalière	9,80	7,00	5,20	SANS	22,00	Pêche en 1ère et 2ème catégorie – tous mode de pêche sur les parcours de l'AAPPMA choisi (hors parcours et plans d'eau spécifiques) des accords de réciprocité départementale ou entre AAPPMA peuvent étendre votre secteur de pêche. Si vous avez déjà une carte annuelle avec une CPMA, la déduction de celle-ci sera faite dans le panier final. Utilisable uniquement le jour de validité.
Hebdo. 7j consécutifs	12,00	10,10	14,40	Comprise	36,50	Pêche en 1ère et 2ème catégorie - tous mode de pêche celle-ci bénéficie de la réciprocité CHI, EHGO, URNE si elle est prise dans une AAPPMA en réciprocité interdépartementale. Si vous avez déjà une carte annuelle avec une CPMA, la déduction de celle-ci sera faite dans le panier final. Utilisable uniquement les jour de validité.
Particularité						
Obligation pour les adhérents A.A.P.P.M.A. non réciprocitaires voulant adhérer dans une A.A.P.P.M.A affiliée au C.H.I.						
	30,00	15,20	-	27,00	72,20	Le plus : Réciprocité entre les A.A.P.P.M.A. affiliées au CHI, EHGO, URNE tous modes de pêche.
Club halieutique interdépartemental					40,00	Si timbre C.H.I. acheté seul après la carte de pêche.

